



Consultation pour la conception et réalisation d'une maquette de territoire multi-publics et interactive

1. Contexte du projet

Dans le cadre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) et de ses missions de valorisation du patrimoine, le Parc naturel régional Picardie maritime et son Pays d'art et d'histoire souhaitent réaliser une maquette physique et interactive du territoire.

L'objectif est de rendre visibles les transformations passées, présentes et futures de notre cadre de vie, en mettant l'accent sur les enjeux d'innovation, de résilience et de transition écologique.

2. Publics cibles et usages attendus

Le support doit proposer plusieurs niveaux de lecture pour répondre aux besoins de publics variés :

- Public scolaire (8-12 ans) : Un outil ludique et pédagogique pour comprendre le cycle de l'eau, l'origine de l'énergie et l'histoire locale (approche par le jeu et la manipulation).
- Habitants : Un support de concertation et d'appropriation pour visualiser les futurs aménagements (pistes cyclables, rénovation urbaine, zones de risques) et renforcer la fierté d'appartenance.
- Élus et décideurs : Un outil d'aide à la décision et de communication politique pour illustrer les orientations du PCAET.
- Touristes et visiteurs : Un outil de découverte du patrimoine (fleuve, architecture, paysages) pour favoriser un tourisme durable vers l'intérieur des terres.

3. Problématique centrale

Le prestataire devra répondre au défi suivant :

« Comment réconcilier l'épaisseur de notre héritage historique et paysager avec l'urgence des transitions, pour faire du territoire un modèle de résilience habitable et désirable pour tous ? »

4. Axes thématiques et défis à illustrer

La maquette devra permettre de traiter visuellement cinq défis majeurs :

Héritage vivant : Adaptation du patrimoine bâti aux enjeux thermiques (rénovation énergétique du bâti ancien).

Sobriété foncière : Densification douce des bourgs et lutte contre l'étalement urbain

Résilience climatique : Gestion du risque inondation et érosion du trait de côte (dynamique de l'eau).

Équilibre territorial : Valorisation de l'intérieur des terres et connexion des mobilités douces entre vallée et littoral.

Coexistence fertile : Insertion paysagère des énergies renouvelables et transition agro-écologique.



5. Spécifications techniques et scénographiques

Nous attendons des candidats des propositions incluant :

- Multimodalité de lecture : Des dispositifs permettant de passer d'une vision "historique" (hier) à une vision "prospective" (demain).
- Interactivité hybride :

Niveau 1 (Physique) : Éléments amovibles, textures, relief.

Niveau 2 (Électronique) : Éclairages LED pour les flux (eau, transports, énergie), boutons poussoirs pour déclencher des scénarios.

Niveau 3 (Optionnel) : Réalité augmentée ou projection vidéo sur la maquette pour des données complexes (données météo, crues).

- Matériaux : Utilisation de matériaux durables, éco-conçus et tactiles.
- Modularité et Mobilité : Structure robuste, démontable et transportable pour une itinérance (écoles, mairies, stands d'animation extérieurs).

6. Conditions financières

Le budget maximal alloué pour l'ensemble de la prestation (conception, réalisation, dispositifs interactifs et caisses de transport) est fixé à 20 000 € TTC.

Les candidats sont invités à proposer la solution la plus pertinente et la plus durable respectant cette enveloppe budgétaire.

7. Contenu du dossier de réponse

Les entreprises devront fournir :

1. Note d'intention : Comment gérez-vous les différents niveaux de lecture (du scolaire à l' élu) sur un seul support ? Quelle méthodologie d'accompagnement de l'expression des besoins à la réalisation de l'objet ?
2. Références : Exemples de maquettes territoriales multi-usages.
3. Devis estimatif : Détaillant conception, fabrication, électronique et caisses de transport.
4. Planning : Incluant des ateliers de co-conception avec le groupe de travail.

8. Critères de sélection

- Qualité de l'approche pédagogique et capacité de synthèse multi-publics – une attention particulière sera accordée à l'inclusion des publics en situation de handicap (35%)
- Ingéniosité technique et robustesse de la modularité (20%)
- Esthétique et fidélité au paysage local (20%)
- Optimisation des coûts et démarche éco-responsable (15%)
- Méthodologie d'accompagnement au projet (10%)